

AVIS IMPORTANT !!

INSCRIPTIONS 2021-2022

pour la Maison Relais « Aerenzdallgemeng »

Vous trouvez en annexe, tous les documents nécessaires pour un renouvellement ou une nouvelle inscription.

Malgré la situation actuelle, veuillez svp déposer votre dossier **COMPLET** ainsi que toutes les pièces justificatives

- dans la boîte aux lettres
- ou me le renvoyer par courrier

SERVICE D'EDUCATION ET D'ACCUEIL DE LA VALLEE DE L'ERNZ
1, am Weier
L-7661 MEDERNACH

jusqu'au **25 mai 2021** au plus tard.

Le délai d'inscription est fixé au **25 mai 2021** et priorité sera donnée aux parents qui travaillent ! Il est donc impératif de joindre les certificats de travail (pas de contrats, ni déclarations d'impôts) sur papier avec logo et cachet de l'entreprise ou vous travaillez ! Les parents qui ne travaillent pas à plein temps sont priés de faire rajouter leurs horaires de travail.

Le dossier doit être complet pour que votre enfant soit inscrit.

Pour toutes les nouvelles inscriptions :

- la soirée d'information du C1 est prévue le **30 juin 2021 à 19 heures**
- L'équipe éducative prendra contact avec chaque nouvelle famille

Informations par rapport au déménagement

Le déménagement dans notre nouveau bâtiment est prévu pour la rentrée scolaire 2021/2022. A ce stade, on ne peut pas encore vous confirmer ce déménagement.

Malgré tout, nous devons nous préparer pour les deux cas suivants :

1^e cas : déménagement comme prévu :

- Tous les cycles seront rassemblés sur le site à Medernach.
- Un accueil de 7 à 8 heures sera proposé.

2^e cas : déménagement non possible

- Le cycle 1 sera encadré à Eppeldorf (6 um Gäich L-9325 EPPELDORF). Le trajet sera organisé par la Maison Relais.
- Le cycle 2 à 4 seront encadré à Medernach (1 am Weier L-7661 MEDERNACH)
- L'accueil de 7 à 8 heures ne sera pas possible à ce moment.

On vous tiendra au courant dans les meilleurs délais.

Si vous avez des questions par rapport au dossier, n'hésitez pas à me contacter au 26 87 01 70 ou par mail à l'adresse suivante : sandy.nicolay@croix-rouge.lu

INSCRIPTIONS 2020-2021 :

Renouvellement de la fiche d'inscription

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les parents des enfants **déjà inscrits en 2020-2021**, les dossiers en cours peuvent être reportés pour **la rentrée 2021-2022**.

Nous vous demandons dans ce cas précis de bien vouloir remplir et **signer le formulaire renouvellement**.

Pièces à joindre :

- Remplir et signer la fiche de renouvellement

Annexe 1 : (si changements)

- Copie de la carte de vaccination
- Copie de la carte de sécurité sociale de l'enfant
- Pour garantir la sécurité de votre enfant, on demande de bien vouloir renouveler également les **cartes d'identités de toutes les personnes** (mère, père, enfant, tierce personne)

Annexe 2 :

- Horaire

Annexe 4 : (si changements)

- Veuillez renouveler toutes les **autorisations** (autorisation tierce personne ; autorisation ; ...)

Annexe 11 :

- Remplir l'**Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images** (photographies ou vidéos) **annexe 11**

Nouvelle inscription :

Veillez svp **remplir la fiche d'inscription**. Vous trouvez ci-joint les documents nécessaires :

Pièces à joindre :

- Certificats de travail** des personnes investies du droit d'éducation attestant que vous occupez un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.
- Copie de la carte d'identité** des personnes investies du droit d'éducation ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant. (**Annexe 1**)
- Copie de la carte de sécurité sociale** de l'enfant. (**Annexe 1**)
- Copie de la carte de vaccination** de l'enfant. Les représentants légaux sont responsables que la copie de la carte de vaccination soit à jour. La Croix-Rouge luxembourgeoise ne fait pas de contrôle des vaccins. La collecte de cette donnée est ordonnée par la Division de l'inspection sanitaire du Ministère de la santé. (**Annexe 1**)
- Horaire

Ajouter les documents suivants, si votre enfant a une allergie :

- Le cas échéant un **certificat médical** attestant les allergies et/ou les intolérances.
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

Autres..

- Ordre de domiciliation** dûment rempli et signé, pour les nouveaux inscrits ou si vos coordonnées bancaires ont changé.
- Le cas échéant **copie du jugement/référé de droit d'éducation**.
- Nous vous prions de remplir l'Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) et de la joindre au renouvellement de l'inscription (**annexe 9**)

La fiche d'inscription étant seulement valable avec les pièces justificatives nécessaires, nous vous invitons à vous procurer déjà maintenant les pièces suivantes pour compléter l'inscription lors de votre passage à la Maison Relais.

Phase d'adaptation

Une phase d'adaptation est **obligatoire** pour tous les enfants qui fréquenteront la Maison Relais pour la première fois. La phase d'adaptation sera proposée **à partir du 30 août 2021**.

Pour cause du déménagement prévu, la phase d'adaptation peut se dérouler un peu différemment que les années précédentes. Dès que nous aurons des informations plus concrètes, vous seriez contactés par notre équipe pédagogique.

Dernier délai d'inscription pour l'année scolaire 2021/2022:

25 MAI 2021

Nous nous réservons le droit de ne pas accepter les dossiers d'inscription remis **après le 25 MAI 2021**.
Ils ne peuvent en effet uniquement être considérés au cas où la capacité maximale n'est pas encore atteinte.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas de nous contacter au numéro 26 87 01 70
ou par email : relais.medernach@croix-rouge.lu OU sandy.nicolay@croix-rouge.lu .

Veillez agréer, chers parents, l'expression de nos meilleures salutations.

NICOLAY SANDY

Responsable du Service d'éducation et d'accueil « Aerenzdallgemeng »